Vous pouvez utiliser FranceConnect pour vous connecter sur beaucoup de portails.

Voici quelques exemples :

CONSULTER LE SOLDE DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE :

PERMIS DE CONDUIRE

https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/

ASSURANCE RETRAITE :

Sécurité sociale
L'Assurance Retraite

https://www.lassuranceretraite.fr
https://www.info-retraite.fr

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

https://www.service-public.fr/

Plusieurs dizaines de portails ont déjà choisi le dispositif FranceConnect. Cette liste s'enrichit tous les mois.

Consulter notre site : https://franceconnect.gouv.fr

Ecrire à l'équipe FranceConnect :
support.usagers@franceconnect.gouv.fr

FranceConnect

Se connecter avec FranceConnect

FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant un de vos comptes existants.

France Connect
DINSIC
Tour Mirabeau
39-43 quai André Citroën 75015 Paris
https://www.franconnect.gouv.fr/

Un accès simplifié aux administrations en ligne

+ Simple

- FranceConnect vous propose d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant un de vos comptes existants.

- Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.

- Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

+ Sécurisé

- FranceConnect ne stocke pas de données personnelles. Seules vos données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée.

- A chaque connexion, vous êtes informés par un email.

LES NOTIFICATIONS PAR MAIL

Dans un souci de sécurité, FranceConnect vous envoie à chaque utilisation une notification par mail.
Si ce n'était pas vous, nous vous conseillons de modifier le mot de passe que vous utilisez et nous contacter par mail sur support.usagers@franceconnect.gouv.fr

Nous vous invitons à ne pas communiquer vos identifiants et mots de passes à d'autres personnes.

Quelques questions pratiques

Pour entamer votre démarche, vous sélectionnez le bouton France-Connect affiché sur le site de l'administration concernée. Vous vous authentifiez à l'aide d'un des comptes suivants :

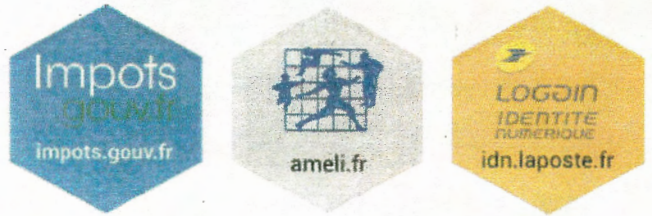

SI VOUS UTILISEZ IMPOTS.GOUV

La DGFiP est un partenaire de FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre compte Impot.gouv.fr pour accéder aux services de l'ensemble de nos partenaires.

L'accès à la plupart des services est ainsi personnalisé.
Chaque personne a la possibilité d'avoir un compte dédié pour accéder aux services des administrations en ligne.

Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Pour cela, sur le portail des impôts, rendez-vous sur votre « espace particulier » puis « créer votre mot de passe »

SI VOUS UTILISEZ AMELI.FR

Améli est un partenaire de FranceConnect.
Vous pouvez utiliser votre compte de l'assurance maladie pour accéder aux services proposés par nos partenaires.

SI VOUS UTILISEZ LA POSTE

La Poste est également un partenaire de FranceConnect.
Bien sûr vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par nos partenaires.

Pour créer votre identité numérique La Poste vous pouvez aller sur le portail de La Poste https://www.idn.laposte.fr/